

8. Taux d'épargne des ménages

L'épargne des ménages constitue la principale source nationale de fonds permettant de financer les dépenses d'investissement, qui sont l'un des moteurs de la croissance économique à long terme. Les taux d'épargne des ménages varient considérablement d'un pays à l'autre à cause de différences d'ordre institutionnel, démographique ou encore socio-économique. Par exemple, les dispositions gouvernementales en matière de pensions de retraite et la structure démographique de la population ont une influence sur le taux d'épargne de la population (les personnes âgées ont tendance à puiser dans leurs actifs financiers au détriment de l'épargne). De la même façon, la disponibilité et le coût du crédit, ainsi que le regard porté sur l'endettement, peuvent également influencer les choix opérés par les particuliers lorsqu'ils décident de dépenser ou d'épargner.

Définition

En comptabilité nationale, l'épargne des ménages est estimée en retranchant les dépenses de consommation des ménages du revenu disponible des ménages et en ajoutant la variation des droits des ménages sur les fonds de pension (puisque cet élément est aussi un déterminant du revenu disponible des ménages mais avec un signe opposé).

Le revenu disponible des ménages est essentiellement composé des revenus tirés d'emplois salariés et de la gestion d'entreprises non constituées en sociétés, auxquels on ajoute la perception d'intérêts, de dividendes et de prestations sociales mais dont on retranche le montant courant des impôts, frais financiers et cotisations sociales acquittés. Il faut noter que les revenus des entreprises comprennent les loyers imputés versés par les propriétaires-occupants des logements.

Les dépenses de consommation des ménages consistent principalement en décaissements d'espèces pour l'acquisition de biens de consommation et de services, mais elles comprennent également les dépenses imputées que les propriétaires-occupants, en leur qualité d'occupants, se versent à eux-mêmes en leur qualité de propriétaire de leurs logements, ainsi que la production de biens à des fins d'utilisation personnelle tels que les produits agricoles, dont la valeur est également incluse dans les revenus.

Le taux d'épargne des ménages est calculé en divisant l'épargne des ménages (plus la variation des droits des ménages sur les fonds de pension) par le revenu disponible des ménages.

Comparabilité

Les taux d'épargne peuvent être mesurés soit en valeur brute, soit en valeur nette. Les taux d'épargne nette sont calculés en déduisant la consommation de capital fixe (pour les actifs utilisés dans les entreprises non constituées en société et pour les logements occupés par le propriétaire) de l'épargne et du revenu disponible des ménages, si bien que l'épargne et le revenu disponible sont tous deux présentés sur une base nette.

La plupart des pays publient des ratios calculés à partir d'une base nette, mais certains publient des ratios calculés sur une base brute, ce qui induit un biais à la hausse par rapport aux ratios en base nette (dans la mesure où l'épargne est toujours inférieure au revenu disponible et où il est peu probable que l'amortissement puisse jamais être supérieur au revenu disponible).

Source

- OCDE (2012), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214364>.

Base de données en ligne

- OCDE (2012), « Agrégats des comptes nationaux : Revenu disponible et capacité/besoin de financement », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00002-fr>.

Pour en savoir plus

- Lequiller, F. and D. Blades (2007), *Understanding National Accounts*, OECD Publishing Statistical publications, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264027657-en>.
- NU, OCDE, IMF, la Banque Mondiale et Eurostat (éd.) (1993 et 2008), *Système de comptabilité nationale*, Nations Unies, Genève, <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna.asp>.
- OCDE (2000), *Système de comptabilité nationale, 1993 – Glossaire*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280878-fr>.

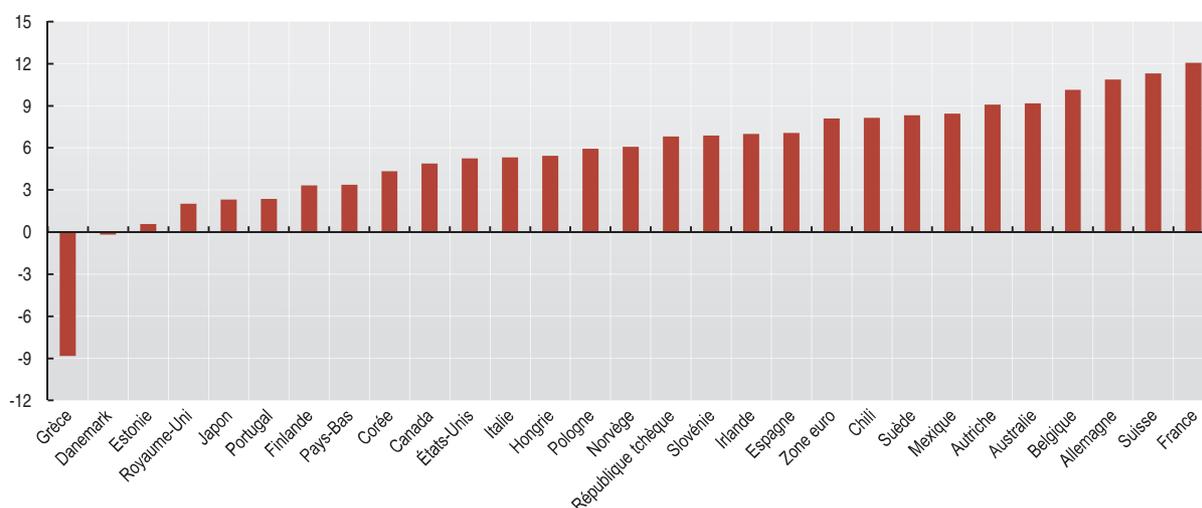
Tableau 8.1. **Épargne nette des ménages**
Pourcentage du revenu disponible des ménages

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Allemagne	10.3	9.6	9.4	9.5	10.1	10.4	10.6	10.7	10.8	11.0	11.5	10.9	10.9	10.4
Australie	1.5	1.5	2.5	2.6	0.5	0.5	1.0	1.6	3.2	3.6	10.2	8.9	9.2	..
Autriche	8.5	9.9	9.3	7.6	7.9	8.7	9.1	9.6	10.4	11.6	11.5	11.2	9.1	7.4
Belgique	12.8	13.2	12.5	13.8	13.1	12.3	10.7	9.9	10.7	11.4	11.5	13.3	10.1	8.8
Canada	4.9	4.1	4.8	5.3	3.5	2.7	3.2	2.2	3.6	2.9	4.0	4.7	4.9	..
Chili	6.0	10.9	8.1	..
Corée	23.2	16.1	9.3	5.2	0.4	5.2	9.2	7.2	5.2	2.9	2.9	4.6	4.3	3.1
Danemark	-1.2	-5.6	-4.0	2.1	2.1	2.4	-1.3	-4.2	-2.3	-4.0	-3.7	-0.4	-0.2	-0.2
Espagne	6.1	5.9	5.8	6.7	5.2	4.8	3.9	4.0	7.7	12.3	7.1	4.7
Estonie	-2.8	-5.4	-3.0	-4.0	-6.4	-7.1	-12.8	-10.8	-13.1	-8.2	-4.1	5.7	0.6	-0.2
États-Unis	5.4	3.2	3.0	2.8	3.7	3.8	3.5	1.7	2.7	2.4	5.5	5.0	5.3	4.4
Finlande	0.6	2.4	0.5	0.3	0.4	1.4	2.7	0.9	-1.1	-0.9	-0.3	4.2	3.3	1.1
France	11.9	11.3	11.0	11.7	13.0	11.9	12.2	11.1	11.2	11.7	11.7	12.6	12.1	12.3
Grèce	-1.7	-1.0	2.5	-4.1	-2.9	-8.8	-12.5
Hongrie	11.7	7.8	6.2	6.7	5.3	2.9	5.4	6.7	7.2	3.3	2.7	4.8	5.4	5.1
Irlande	-0.5	0.4	1.2	1.9	-0.9	-2.2	3.7	9.8	7.0	5.4
Islande
Israël ¹
Italie	10.7	9.9	7.9	9.9	10.8	10.3	10.5	10.2	9.5	8.9	8.4	7.1	5.3	4.3
Japon	3.8	3.3	2.7	2.3	1.6	1.3	1.1	0.5	2.3	2.3	..
Luxembourg	3.8	4.3	5.0	6.4
Mexique	11.4	10.1	10.1	10.1	9.6	8.9	8.9	8.4	..
Norvège	5.7	4.7	4.3	3.1	8.2	8.8	6.9	9.6	-0.5	0.8	3.4	6.6	6.1	8.0
Nouvelle-Zélande	-3.3	1.0	-4.6	-3.6	-9.1	-6.9	-5.6	-7.6	-8.0
Pays-Bas	12.2	9.0	6.9	9.7	8.7	7.6	7.4	6.4	6.1	6.9	5.9	5.6	3.4	5.0
Pologne	12.1	10.5	10.0	11.9	8.3	7.7	5.5	5.9	6.5	4.6	-0.3	6.8	5.9	..
Portugal	3.3	3.9	3.8	3.8	3.3	3.6	2.8	2.7	0.4	-0.7	-0.8	3.2	2.4	1.7
République slovaque	7.6	6.2	6.0	3.8	3.3	1.1	0.3	1.1	0.1	2.2	1.1
République tchèque	5.0	4.7	5.8	5.2	5.2	4.1	2.9	4.8	6.1	5.7	4.8	6.8	6.8	4.9
Royaume-Uni	2.4	-0.1	-0.3	1.2	0.2	-0.1	-1.7	-2.5	-3.1	-4.3	-2.7	1.8	2.0	1.3
Slovénie	7.3	4.5	7.8	9.8	10.5	8.2	9.5	11.2	11.7	10.0	9.6	8.4	6.9	5.0
Suède	1.8	1.6	3.1	7.3	7.1	5.9	4.7	4.0	4.9	7.2	9.0	11.0	8.3	10.0
Suisse	10.3	10.6	10.6	11.2	9.9	8.6	8.0	8.8	10.7	12.5	11.7	11.4	11.3	..
Turquie
Zone euro	..	9.2	8.2	8.9	9.4	9.2	9.2	8.6	8.2	8.6	8.7	9.6	8.1	7.6
OCDE-Total

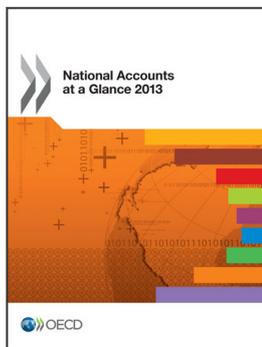
1. Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932769455>

Graphique 8.1. **Épargne nette des ménages**
Pourcentage du revenu disponible des ménages, 2010



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932768752>



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/na_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Taux d'épargne des ménages », dans *National Accounts at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2013-10-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.